

**INTITULE DU POSTE**

*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

ENSA VERSAILLES\_2021-775316 \_MCF\_STA\_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU POSTE**

*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

Maitre de conférences /Science et technique de l'architecture/CIMA/Catégorie2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
<b>Catégorie</b>	A
<b>Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2022

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

<b>Région</b>	Ile-de-France
<b>Département</b>	Yvelines
<b>Adresse</b>	5 avenue de Sceaux 78 000 Versailles

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles fonde sa singularité sur la qualité et la variété de ses enseignants. Le dialogue permanent entre enseignants, administration et étudiants entretient la réactivité de l'école. Tout en se positionnant sur des sujets précis, l'école évite tout positionnement doctrinal. Le dynamisme de ses instances lui permet d'évoluer rapidement pour s'adapter à l'actualité des problématiques soumises à la profession architecturale et pour toujours pousser étudiants et enseignants à construire leur autonomie par une exigence sans cesse renouvelée.

Grace à ce mécanisme adaptable et ajustable, les enseignants ont la liberté de développer les sujets qu'ils estiment les plus importants qu'ils soient d'actualité ou bien fondamentaux. Cette liberté de proposition et d'action, au départ individuelle, tend généralement à devenir collective. A été ainsi développée l'organisation du Master autour de trois sujets triennaux pour que chacun puisse travailler sur ses spécialités tout en en faisant partager le collectif. Le travail en groupe d'enseignants – disciplinaire ou transdisciplinaire – est un des principaux moteurs de la pédagogie de l'école.

La dynamique de L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, sa taille, ses réseaux, son fort ancrage local et international, la désignent parmi les grandes écoles nationales supérieures d'architecture françaises, appréciée très positivement par l'HCERES.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)**

A la rentrée universitaire 2020, l'école inaugurera son laboratoire de fabrication (FabLab) doté d'outils numériques de prototypage rapide. Cette structure vise à renforcer la pédagogie expérientielle (*learning by doing*) et la recherche par l'expérimentation à grande échelle, en lien avec l'axe « Matière à expérimentation » du LEAV.

La recherche dans l'École se structure au sein d'un laboratoire, le LéaV, et autour de quatre grands axes thématiques :

- Matière à expérimentation ;
- Métropolisation et développement territorial ;
- Héritage, patrimoine et création ;
- Espaces, corps et sensibilités.

Les chercheurs sont, pour la plupart, enseignants à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, ce qui entretient le lien indispensable entre enseignement et recherche. Ils contribuent à de nombreuses publications, colloques, séminaires. Par ailleurs, l'École est membre associé de la Fondation des sciences du patrimoine (LabEx Patrima, Equipex Patrimex).

L'Énsa Versailles prépare au doctorat en architecture qu'elle co-délivre avec la Comue Paris-Saclay. Le laboratoire de l'école, rattaché à l'ED Paris-Saclay, accueille de nombreux doctorants (34).

L'Énsa Versailles est également membre fondateur de la Comue Paris-Seine au sein de laquelle elle forme l'Institut de la création avec l'École nationale supérieure de paysage de Versailles et l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy. Au sein de cette université, et plus particulièrement de l'école universitaire de recherche CY, Humanités, Création et Patrimoine, elle développe le doctorat par le proje. Donc le LéaV est porteur, depuis 2018 d'une seconde école doctorale qui accueille de nombreux doctorants.

Le projet d'établissement, pour les 5 ans à venir, est innovant. Son ambition est de pérenniser, accompagner et créer. Il s'articule autour de la création d'un plan étudiant (pour leur réussite, leur autonomie et leur fidélisation), de nouvelles formations (culture de l'expérimentation, post-diplôme dédiées notamment au logement et à la transition écologique, petite école d'architecture) et de lieux innovants (fablab, espaces pour l'expérimentation à grande échelle). Il a pour vocation de partager avec toutes les populations les enjeux de l'établissement, et les entraîner dans une dynamique locale (par le renforcement de l'ancrage universitaire), nationale et internationale stimulante.

L'énsa-V se distingue enfin par son centre de création d'art contemporain, la Maréchalerie, qui est l'occasion chaque année de croiser les regards architecturaux, artistiques, sociaux et de débats entre enseignants-chercheurs et professionnels dans le cadre de cycles annuels nommés « Manèges ».

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

**DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

**Discipline : Construction Ingénierie et Maîtrise des Ambiances (CIMA)**

**Profil « conception des structures et des enveloppes »**

Les enseignements STA donnent aux étudiants une connaissance solide des principales disciplines mobilisées dans la construction : sciences des matériaux, conception des structures et des enveloppes, thermodynamique, thermique, ventilation, lumière, acoustique.

Ils visent à décroiser ces différentes disciplines pour les articuler à la conception architecturale. Ils réinterrogent ces connaissances pour développer l'esprit critique, à l'opposé d'une culture de prescription de solutions normalisées.

Une part importante de l'enseignement est dédiée à l'apprentissage expérientiel, au travers de TD et workshops.

Licence :

La L1 est une année d'activation des bases scientifiques (statique intuitive, connaissance des matériaux, concepts de thermodynamique).

La L2 est une année de déploiement des techniques (conception des structures et des enveloppes, RDM, bioclimatisme, calcul thermique).

La L3 approfondit ces enseignements avec la conception architecturale, notamment par des enseignements directement impliqués dans les ateliers de projet.

Master :

Le Master est une initiation à la recherche avec le séminaire « Matière à expérimentation », qui développe une approche expérimentale et réflexive de l'art de bâtir.

Les enseignants STA sont aussi mobilisés dans certains ateliers de projet et PFE.

Formations complémentaires :

Les enseignants STA interviennent dans le cadre de la formation Architecte-Ingénieur qui vise à former des professionnels dotés d'une double culture architecturale et technique.

### **Charge d'enseignement spécifique au poste :**

Le.a candidat.e devra s'investir dans la formation initiale, notamment en L2 sur le comportement des structures et des enveloppes.

Il.elle devra en assurer la coordination en relation avec les autres années, et savoir mobiliser un réseau d'intervenants ponctuels spécialisés (modélisation et simulation numériques, calculs spécifique, savoir-faire expérimentiels) nécessaires au développement des TD.

Il.elle devra aussi favoriser les liens entre ses enseignements et la pratique du projet architectural.

Il.elle devra assurer la coordination de la formation Architecte-Ingénieur en lien avec l'Université CYTech.

Il.elle pourra aussi intervenir dans les autres formations complémentaires telles que la FCP ou l'APA.

Le.a candidat.e devra s'impliquer dans le séminaire « matière à expérimentation » en encadrant quelques étudiants (Mémoires et PFE), sur des problématiques STA.

### **Recherche :**

Il.elle participera aux travaux de l'axe de recherche « Matière à Expérimentation » du LéaV.

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

### **CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

### **Implication dans la gouvernance et le rayonnement de l'école :**

Participations aux activités scientifiques de l'école :

Favoriser les rapprochements entre enseignement et recherche.

Autres tâches :

Participer aux instances de l'école et assurer des responsabilités d'expertise et d'évaluation.

L'enseignant.e participera à la définition et à l'actualisation du projet pédagogique de l'ENSA-V.

**1 500 caractères au maximum, espaces compris**

### **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)**

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Le.la candidat.e devra avoir **une double culture architecturale et technique** et être capable d'assurer, notamment au moyen d'outils numériques, les enseignements de structure et d'enveloppe, et de mobiliser ces connaissances dans les enseignements de projet architectural. Une capacité à la reformulation des savoirs scientifiques et techniques vis-à-vis des enjeux écologiques et énergétiques contemporains est impérative.

-Le. la candidat.e devra avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 années de pratique professionnelle en agence d'architecture ou bureau d'études et avoir une expérience d'au moins 4 ans dans l'enseignement des sciences et techniques, mettant notamment en valeur des approches transversales entre les disciplines convoquées dans la pratique du projet architectural. Une bonne connaissance professionnelle de la rénovation énergétique est souhaitée.

-La proposition du .de la. candidat.e devra démontrer sa capacité à concevoir et proposer une politique de formation dans sa discipline, notamment pour la formation Architecte-Ingénieur et en organiser la mise en œuvre et la coordination.

- Le.la candidat.e devra apporter la preuve de son intérêt pour la recherche afin de pouvoir participer activement aux activités du laboratoire. Une production scientifique de recherche avec publications est souhaitée. La réflexion du.de la candidat.e sur l'architecture ne devra pas se limiter au contexte académique ou à la seule discipline STA. En effet, le développement de l'Ecole dans ses rapports à la société et dans ses relations à l'étranger nécessite un.e candidat.e capable de traiter de manière réflexive l'impact des activités humaines sur les milieux dont elles dépendent.

2 - rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Axe Matière à Expérimentation du LéaV

3 - Diplômes requis

Ingénieur et architecte (DPLG ou Diplôme d'Etat d'Architecte ou diplômes en équivalence),

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)**

#### **Autres informations**

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

### **FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)**

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

#### **Liste de pièces à fournir :**

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

#### **Modalités de recrutement :**

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA **Versailles**.

### **CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)**

**Lien du site**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

**Personne à contacter**

rh@versailles.archi.fr

**Autre personne à contacter**

Adresses électroniques uniquement